

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: COXILAC

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0055

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0021228-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	10
5.2. Mesures de gestion des risques	10
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	11
6. Autres informations	11

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

COXILAC
AGRILAC
COXICLEAN
ELVA COX
HYGIACOX

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Hydrachim
	Adresse	ZA du piquet 35370 Etreilles France
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0055	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0021228-0000	
Date de l'autorisation	30/06/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	19/06/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Hydrachim
Adresse du fabricant	ZA DU PIQUET 35370 ETRELLES France
Emplacement des sites de fabrication	ROUTE DE SAINT POIX 35370 LE PERTRE France
	ZA LA POINTE 35380 PLELAN LE GRAND France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNZLAUER S.A.
Adresse du fabricant	ZI ET PORTUAIRE B.P. 32 67390 MARCKOLSHEIM France
Emplacement des sites de fabrication	ZI ET PORTUAIRE B.P. 32 67390 MARCKOLSHEIM France
	JUNGBUNZLAUER LADENBURG GMBH DR. ALBERT-REIMANN-STRASSE 18 DE-68526 LADENBURG Allemagne
	JUNGBUNZLAUER AUSTRIA AG - FACTORY PERNHOFEN AT-2064 WULZESHOFEN Autriche
Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	PURAC BIOCHEM BV
Adresse du fabricant	ARKESEDIJK 46 4206 AC P.O BOX 21 4200 AA GORINCHEM Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	4206 AC P.O BOX 21 4200 AA GORINCHEM Pays-Bas
	CORBION PURAC GRAN VIAL 19-25 E-08160 MONTMELÓ Espagne
Substance active	1267 - Chlorocrésol
Nom du fabricant	LANXESS DEUTSCHLAND GMBH
Adresse du fabricant	KENNEDYPLATZ 1 50569 KÖLN Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS DEUSTCHLAND GMBH 47829 KREFELD Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	22

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlorocrésol		Substance active	59-50-7	200-431-6	18,5
Propan-2-ol	Propan-2-ol	Substance non active	67-63-0		18

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.
 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas respirer les .
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.
 Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.
 EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....
 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Stocker dans un endroit bien ventilé.Tenir au frais.
 Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des équipements et bâtiments d'élevage

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des équipements et bâtiments d'élevage (bovins, porcs et volailles), y compris les écloseries.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Bactéries (incluant Salmonella enterica) Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Virus (incluant Influenza H1N1, Virus du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (vSrrP), Parvovirus du canard et Peste Porcine Africaine) Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation des surfaces après dilution
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 100-200 mL de produit dilué/m² Dilution (%): 1,4% v/v Nombre et fréquence des applications: Organismes obligatoires :</p> <p>- Bactéries (incluant Salmonella enterica), levures et champignons : 1,4% v/v, temps de contact : 30 minutes, 10°C</p> <p>Organismes additionnels :</p> <p>- Virus (incluant Influenza H1N1, Virus du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (vSrrP), Parvovirus du canard et Peste Porcine Africaine) : 1,4% v/v, temps de contact : 30 minutes, 10°C</p> <p>Dose d'application : 100-200 mL de produit dilué/m²</p>

	(100-150 mL de produit dilué/m ² en écloseries)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille, bidon, fût ou IBC en PEHD (1, 5, 20, 60, 220 ou 1000 L)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de catégorie III type 6 pendant les phases de manipulation du produit.
- Porter un équipement de protection respiratoire adapté aux propriétés corrosives du produit pendant la phase de mélange/chargement.
- Dans les écloseries :
 - o Ne pas appliquer le produit en présence de volailles et d'œufs.
 - o Attendre le séchage complet avant réutilisation du matériel traité.
 - o Placer toujours une feuille de papier Kraft dans les paniers à couvrir et les caisses de transport avant leur réutilisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des équipements et bâtiments d'élevage contre les oocystes de *Cryptosporidium parvum*

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des équipements et bâtiments d'élevage (bovins, porcs et volailles) contre les oocystes de *Cryptosporidium parvum*

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Cryptosporidium parvum*
Nom commun: Oocystes
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

-

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation
Description détaillée:
Pulvérisation des surfaces non-poreuses après dilution (à l'exception des plafonds)

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 200 mL de produit dilué/m²
Dilution (%): 3 % v/v
Nombre et fréquence des applications:
Dilution : 3 % v/v

Dose d'application : 200 mL de produit dilué/m²

Temps de contact : 120 minutes

Température : 10°C

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille, bidon, fût ou IBC en PEHD (1, 5, 20, 60, 220 ou 1000 L)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ne pas appliquer sur les plafonds.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non-poreuses.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter un masque (a minima PF4) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection catégorie III type 4 (matériaux de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du produit.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des véhicules de transport d'animaux

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation des surfaces après dilution
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 125 mL de produit dilué/m ² Dilution (%): 2% v/v Nombre et fréquence des applications: Organismes obligatoires : - Bactéries, levures et virus : 2% v/v, temps de contact : 5 minutes, 10°C Organismes additionnels : - Champignons: 2% v/v, temps de contact : 5 minutes, 10°C Dose d'application : 125 mL de produit dilué/m ²
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille, bidon, fût ou IBC en PEHD (1, 5, 20, 60, 220 ou 1000 L)

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer uniquement sur des surfaces non-poreuses.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter un masque (minima PF4) pendant les phases de manipulation du produit.
- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection catégorie III type 6 (matériaux de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du produit.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des lunettes de protection, pendant la phase de manipulation du produit concentré (phase de mélange/chargement).
- Minimiser les phases de manipulation du produit concentré.
- Ne pas toucher les surfaces traitées jusqu'à un séchage complet.
- Ne pas appliquer le produit sur une surface en contact avec les enfants.
- A utiliser uniquement dans des bâtiment d'élevages et véhicules de transport vides.
- Les animaux doivent être tenus à l'écart des zones traitées jusqu'à ce que les surfaces soient sèches.
- Une litière ou une feuille de papier doit être placée sur le sol des zones traitées (hébergement ou véhicules de transport) utilisées pour les poussins.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver dans son emballage d'origine.

- Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

- Ne pas stocker à côté des aliments, boissons et aliments pour animaux.

- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autres informations

-